

Pologne

À savoir

Le président polonais Andrzej Duda, proche de l'Église catholique, s'est engagé en novembre à promulguer la loi une fois adoptée, "pour supprimer le droit de tuer des enfants atteints du syndrome de Down" (trisomie 21).

Depuis leur arrivée au pouvoir il y a deux ans, les conservateurs ont notamment mis fin dès mi-2016 au programme de financement de la fécondation in vitro par l'État. En mai 2017, il a limité l'accès à "la pilule du lendemain", désormais accessible uniquement sur prescription médicale.

- Une nouvelle page est ouverte dans la guerre qui oppose pro et anti-avortement.
- La ligne conservatrice, au pouvoir, voudrait durcir l'accès aux IVG à deux cas très précis.
- Ce mercredi, les défenseurs de l'IVG sont sortis dans tout le pays.

Marche arrière enclenchée pour le droit à l'avortement

Valérie Woyno
Correspondante à Varsovie

La délicate question du droit à l'avortement revient de nouveau sur la table en Pologne, pays qui se déclare majoritairement catholique et où déjà l'IVG est interdit pour des raisons personnelles.

Il y a une semaine, le Parlement polonais a envoyé

en commission un projet de loi durcissant la loi en vigueur actuellement. Le comité Stop Avortement veut supprimer les IVG "eugéniques", autorisées en cas de malformation du fœtus, critère à l'origine de la majorité des IVG pratiquées légalement.

Un autre projet "pro-avortement" a été rejeté, notamment avec des voix de l'opposition. Les évêques polonais

ont aussitôt remercié tous ceux qui se sont prononcés contre ce projet.

Si la proposition pro-life entre en vigueur – et cette fois-ci ses chances sont réelles – l'avortement légal ne sera plus autorisé que dans deux cas : risque pour la vie ou la santé de la mère et grossesse résultant d'un viol ou d'un inceste.

“Nous sommes désespérées. Les Polonaises ont été abandonnées, sur le point politique on a perdu, on a été trahies par l'opposition qui nous a lâchées. Le parti Droit et justice a une telle force qu'il peut voter ce qu'il veut. En plus, le Président a déjà annoncé qu'il signerait le projet”, explique à “La Libre Belgique” Krystyna Kacpura, la directrice de la Fédération pour les femmes et le Planning familial, une ONG “pro-choice”. Son téléphone ne cesse de sonner à quelques heures de la nouvelle édition de la “grève des femmes” à travers toute la Pologne.

“Seules des protestations massives peuvent arrêter ce projet comme ce fut le cas en 2016”, dit-elle. Des organisations féministes et des défenseurs du droit à l'avortement avaient alors mobilisé 250 000 personnes dans tout le pays dans des “marches noires”.

Peines de prison

Pour Kaja Godek, auteur de l'initiative “Stop Avortement”, la bataille n'est pas encore gagnée. *“Notre projet est moins radical”* que les deux initiatives précédentes qui prévoyaient des peines de prison pour les femmes et les médecins.

Un texte parlait ainsi de peines allant jusqu'à cinq ans de prison pour les médecins et autres personnes participant à l'IVG, y compris pour les patientes elles-mêmes.

“Aucun projet n'a eu un si grand soutien des Polonais, nous avons rassemblé 830 000 signatures de Polonais qui veulent que l'on arrête de tuer des êtres humains seulement parce qu'ils sont malades”, rappelle-t-elle.

Pas question de baisser les bras dans ce moment décisif, les pro-life vont également sortir dans les rues mercredi. “Un jour. Deux combats”, appelait leur site “Zycie Rodzina” (Vie et famille).

Il y vingt-cinq ans, la Pologne, qui sortait du communisme, où des IVG étaient pratiquées légalement, gratuitement, à la demande de la femme et trop mas-

sivement, adoptait une loi limitant l'accès à l'IVG, surnommé d'un “compromis abortif” des pro-life et des pro-choice.

“La loi de 1993 est une fiction. Les femmes partent à l'étranger pour se faire avorter, en Slovaquie, Tchéquie ou en Allemagne, selon leur portefeuille. Il y a des cliniques allemandes à la frontière où l'on parle polonais”, dit Kacpura. *“Mais là, on rentre aux temps de l'esclavage où la femme n'a plus rien à dire.”*

En majorité, les Polonais veulent garder ce compromis. Adversaire dans l'absolu de l'avortement, un médecin anesthésiste s'indigne contre le durcissement de la loi. *“Il vaut mieux garder ce compromis. Seuls les parents d'un enfant lourdement handicapés ont le droit de prendre une décision. Cela ne peut pas être une obligation”,* explique Elzbieta Konopka, qui travaille dans l'un des rares hôpitaux varsoviens où sont pratiquées des IVG pour malformations, la majorité des hôpitaux et médecins refusent de pratiquer une IVG légale pour clause de conscience.

“Si telle était la décision d'une femme, je serais prête à l'anesthésier, puis je prierais Dieu pour cette femme et l'âme de cet enfant”, dit à “La Libre Belgique” cette médecin catholique, mère de quatre enfants. *“En revanche, s'il s'agit d'un enfant trisomique, je ne pourrais pas le faire.”*

Le Tribunal constitutionnel, une “marionnette du PiS”

Dans ce débat, l'éducation et la contraception sont des enjeux essentiels, or les conservateurs ont limité l'accès à la pilule du lendemain autorisée par le gouvernement libéral de la Première ministre Ewa Kopez. *“Elle n'est désormais accessible que sur prescription médicale ce qui rend son application moins efficace.”*

Depuis leur arrivée au pouvoir, il y a deux ans, les conservateurs ont aussi mis fin au programme de financement de la fécondation in vitro par l'Etat. Il n'est pas encore interdit, mais il n'est plus remboursé, ce qui fait qu'il n'est accessible qu'aux couples très aisés.

Les “pro-life” mènent parallèlement leur lutte via le Tribunal constitutionnel, à qui une centaine de députés a demandé de vérifier si l'avortement eugénique ne viole pas la loi fondamentale et notamment le droit à la vie qu'elle garantit. *“On sait bien quel sera le jugement du Tribunal, qui n'est qu'une marionnette du PiS”,* lance Krystyna Kacpura. *“Ce parti doit aujourd'hui payer sa dette envers l'Eglise qui l'a soutenu pour prendre le pouvoir en 2015”,* ajoute-t-elle.

Un millier de manifestants opposés au durcissement de la loi

Une nouvelle manifestation contre le durcissement de la loi avortement en Pologne a rassemblé mercredi un millier de personnes à Varsovie. D'autres se sont tenues dans une cinquantaine de villes à travers le pays, mais étaient moins suivies que celles organisées en 2016 contre un projet prévoyant la pénalisation des femmes.

"On est désespérées déjà et vraiment fatiguées. Non seulement, il n'y a pas d'espoir pour que l'avortement soit libéralisé en Pologne et qu'on puisse vivre dans un pays civilisé, mais là il est question de le durcir", dit Malgorzata Zawadzka, Varsoviennne, la quarantaine. *"Ce sera un gros pas en arrière",* dit-elle.

"Rendez vos mandats de députés"

Les manifestants ont crié leur colère devant le siège des partis d'opposition dont une trentaine de députés ont été absents lors du vote d'un deuxième projet d'initiative citoyenne, libérali-

sant l'IVG et intitulé "Sauvons les femmes 2017". Ils scandaient devant leurs sièges "Rendez vos mandats de députés" en lisant les noms des députés qui sont responsables de la noyade du projet.

Seul le parti de gauche Razem (Ensemble), non représenté au Parlement, était donc présent à la manifestation avec ses drapeaux rouges.

"On n'est pas d'accord avec cette barbarie d'obliger les femmes d'accoucher des enfants profondément handicapés", a lancé Adrian Zandber, son leader.

Les manifestantes portaient des banderoles avec des inscriptions "IVG, le droit appartient aux femmes" ou "Ne piétinez pas les 99 ans de droits de femmes" ou "Mortes, nous n'allons pas accoucher". La manifestation s'est achevée devant le siège du parti Droit et justice (PiS) au pouvoir, siège de son leader Jaroslav Kaczynski.

V. W., à Varsovie